Monsieur le Président,

Nous avons reçu votre contribution relative au débat public sur « ITER en Provence » et vous en remercions.

Nous avons été comme vous indignés par les obstructions systématiques organisées lors des deux premières réunions publiques qui se sont tenues le 26 janvier à Aix en Provence et le 2 février à Sainte Tulle, près de Manosque.

Plutôt de commenter point par point les éléments que vous évoquez, nous tenons à vous rappeler les faits :

- Préalablement à la première réunion d'Aix et dans le cadre des contacts pris avec le tissu associatif local et national, nous avions questionné le réseau « Sortir du nucléaire » sur ses intentions vis-à-vis du débat à venir. Après un contact avec le directeur, Monsieur Philippe Brousse, le porte-parole du réseau nous avait alors indiqué, dans un courrier électronique que nous tenons à votre disposition, qu'ils interviendraient pacifiquement, sur le modèle de leur contribution au débat public d'EPR, par la distribution de tracts à l'entrée des salles et, vraisemblablement, par le biais d'un Cahier d'acteurs.
- Le 26 janvier, à l' Espace Montperrin de l'Université d'Aix, Monsieur Lhomme, porte-parole de « Sortir du nucléaire », a demandé à pouvoir s'exprimer 5 à 10 minutes de la tribune sur laquelle il était déjà installé, en préliminaire à l'ouverture de la réunion pour expliquer cette position. Cela lui a été accordé.
 - A son appel, en totale contradiction avec les engagements qu'il avait pris (ce qu'il reconnaît bien volontiers, d'ailleurs...), sous sa conduite et avec le concours de membres de l'association Médianes, des manifestants, se réclamant au départ du réseau SDN puis affirmant n'être là qu'à titre personnel, ont alors pris d'assaut la tribune, avant même que la séance ne démarre.

Ils ont ensuite refusé de la quitter, scandant des slogans hostiles au débat, alors que, devant les caméras, un peu plus tôt, et conformément aux positions développées sur leur site internet, les mêmes expliquaient qu'il y avait de nombreuses choses à négocier autour d'ITER.

Pourtant, ce jour là et avec une agressivité certaine, ils ont empêché quiconque d'intervenir, malgré une demie heure de tentatives de médiation.

Ce comportement, déjà inacceptable en soi, correspond trait pour trait aux attitudes qu'ils dénoncent en les prêtant aux autres...

- Une semaine plus tard, lors de la seconde réunion de Sainte Tulle, près de Manosque, pour éviter que cette situation ne se reproduise et devant le peu de valeur des engagements pris par les représentants de ce groupe, des forces de gendarmerie limitées en nombre ont effectivement pris place devant la salle.
 - Certains représentants de ces mouvements sont entrés puis ressortis avant que la réunion ne démarre. Il ne faut donc pas laisser croire qu'un filtrage au faciès (comment reconnaît-on d'ailleurs un manifestant non violent d'un citoyen venu participer au débat ?) aurait été commandé par la Commission particulière. Une fois la salle pleine (200 personnes, seuil défini par la Commission locale de sécurité), l'accès a effectivement été refusé à tout retardataire pour des raisons de sécurité. Le groupe de manifestants a alors essayé de rentrer en force. Ce groupe a ensuite, pendant une petite

heure, tenté de perturber le débat, d'abord en manifestant bruyamment, puis en brisant des vitres de la salle et causant des dégâts matériels significatifs (une plainte a d'ailleurs été déposée).

Le débat s'est achevé vers 20 heures 30, 2 heures et demie plus tard, dans le calme.

Sur le fond de la position des manifestants, c'est-à-dire sur la mise en cause de l'opportunité du débat public sur « Iter en Provence », les décisions de la CNDP, en 2003 comme en 2005, font apparaître des champs de débat suffisamment importants et significatifs pour qu'il y ait matière à en débattre publiquement et les verbatims (disponibles sur notre site) reprenant l'intégralité des échanges des réunions de Sainte Tulle, d'Avignon et de Nice le confirment amplement. Vous constaterez d'ailleurs que s'y sont exprimés des citoyens qui doutaient sur l'opportunité du débat. Ils l'ont fait sans confisquer la parole des autres participants et leurs avis seront repris dans le compte rendu final que nous ferons du débat à la Commission nationale.

Le débat public était donc souhaitable. Les quatre premières réunions ont confirmé qu'il était souhaité. Le contenu et la diversité des discussions ont montré qu'il était déjà productif. Je vous remercie d'en attendre la fin pour en faire une évaluation complète.

Sur la question plus particulière de son opportunité, une réunion publique dédiée aura vraisemblablement lieu à Marseille, le 20 mars prochain, en présence de Monsieur Yves Mansillon, président de la Commission nationale du débat public, et, très probablement, des personnes publiques responsables du projet « Iter en Provence » et de certains partenaires.

Nous vous invitons donc à participer à l'ensemble de ce débat que nous voulons constructif, transparent, argumenté et avec cette équivalence d'expression pour des points de vue parfois divergents qui doit y présider.

Dans tous les cas, vous pouvez compter sur la détermination de notre Commission à mener à bien sa mission.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick Legrand